



Municipalité de la Paroisse St Roch de Mékinac
1216 Rue Principale
St-Roch-de-Mékinac, Qc.G0X 2E0
Tél. : (819) 646-5635
Fax. : (819) 646-5010
Courriel : st-roch@regionmekinac.com
www.strochdemekinac.com

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ROCH-DE-MÉKINAC

AVIS PUBLIC

Est donné par la greffière-trésorière de la municipalité que lors de la séance ordinaire du 5 octobre 2022, qu'il y aura présentation pour adoption par le conseil, du règlement 008A-2022.

**CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS
MUNICIPAUX**

Toute personne intéressée, peut prendre connaissance dudit règlement aux heures normales d'ouverture du bureau municipal situé au 1216, rue Principale à Saint-Roch-de-Mékinac.

La greffière-trésorière
Sylvie Genois

Donné à St-Roch-de-Mékinac
Ce 13 septembre 2022.